

L'enseignement de l'histoire de la médecine dans les institutions universitaires françaises *

par Alain BOUCHET** et Philippe CHARLIER ***

La recherche historique médicale s'inscrit, comme celle des sciences, dans l'histoire générale. Elle permet de redécouvrir la pensée des civilisations anciennes par une étude sociologique, psychologique et, très souvent, pathologique. Pour le médecin, elle est un élément de la culture qui enrichit celui qui la possède par l'observation clinique des maladies oubliées et des thérapeutiques y afférant. Dans la vie quotidienne, le praticien est parfois obligé de retrouver l'étymologie de certains termes, la description initiale d'une affection, surtout si, l'habitude aidant, elle s'est progressivement écartée de la pensée d'origine. Quant à l'étudiant en médecine, occupé par ses programmes surchargés, il peut se contenter de la connaissance de l'essentiel, négligeant ainsi l'approche nécessaire de l'évolution des idées. Car toute étude complète doit comprendre obligatoirement un chapitre historique afin de suivre pas à pas la progression des découvertes. Il serait bien dommageable que le mot de *médecin* perdît son sens classique pour ne plus correspondre qu'à celui de *bon technicien*, observant les résultats scientifiques sans connaître les chemins parcourus par les savants, leurs efforts pour atteindre les progrès actuels, tout en corrigeant les erreurs des prédécesseurs. L'esprit critique impose une culture actuelle basée sur l'étude du passé : notre profession doit savoir associer aux publications récentes le savoir de nos devanciers. L'intérêt des étudiants pour l'histoire de la médecine ne fait jamais défaut, car cette science a acquis ses lettres de noblesse, ne laissant guère de place à l'oubli, aidant ainsi le futur médecin dans l'apprentissage de sa profession.

Malheureusement, en France, l'enseignement officiel de l'histoire de la médecine a été longtemps exclu des études médicales, et cela malgré les arguments qu'on a pu faire valoir, à savoir qu'elle était professée partout ailleurs dans le monde sur presque tous les continents ; c'est donc ainsi que, dans notre pays, de trop nombreux étudiants ignorent l'histoire de la profession qu'ils vont exercer. Qu'en est-il aujourd'hui du sort de notre spécialité dans l'enseignement des facultés françaises, héritières d'un riche passé médical ? En un temps où la recherche joue un grand rôle, en science comme en art, il est regrettable que nous ayons pu, à ce point, être distancés par nos voisins européens. Nous avons fait une enquête sur cet enseignement dans les universités, en tentant d'obtenir des renseignements auprès de vingt-six facultés françaises (sans compter celles de la capi-

* Comité de lecture du 13 mai 2007.

** 40, rue des Arpinières, 69340 Francheville.

*** Service de médecine légale, Hôpital universitaire Raymond Poincaré, 92380 Garches.

tales). Nous regrettons de n'avoir obtenu de réponses que de dix d'entre elles. Notre travail a permis de classer ces facultés en trois catégories : - Celles qui dispensent un enseignement encore important, complété par des certificats optionnels. - Celles dont l'enseignement est plus réduit, orienté vers seulement quelques étapes de l'histoire de la médecine. - Celles dont l'enseignement est très restreint, voire abandonné (comme probablement un grand nombre de celles qui n'ont pas jugé utile de répondre à notre enquête).

Dans le groupe 1, mettons Paris où la chaire d'histoire de la médecine a disparu depuis 1998 après le décès du professeur Rullière ; elle avait été occupée précédemment depuis 1974 par les professeurs Coury et Poulet. La Société française d'histoire de la médecine (SFHM), qui a récemment fêté son centenaire (2002), assure une grande part de l'enseignement et de la recherche extra-universitaire de l'histoire de la médecine ; certains des enseignants de facultés en sont membres. L'École pratique des hautes études (EPHE, Sciences Historiques et Philologiques) exerce un rôle comparable. La direction d'études d'histoire de la médecine (médecine chinoise, chirurgie ancienne) a été créée pour Pierre Huard en 1968 (Madame M.-J. Imbault-Huart gérait alors l'Institut d'histoire de la médecine et de la pharmacie). En 1973, le professeur Mirko Dražen Grmek a pris la succession de cette chaire (histoire philosophique, maladies dans l'art antique) et y a introduit la paléopathologie (avec le Dr Pierre-Léon Thillaud comme chargé de cours). En 1989, le professeur Danielle Gourevitch a repris la chaire (pathocénose, histoire de la médecine antique, spécialités au XIX^{ème} siècle, icono-diagnostic) ; elle y est toujours en fonction, mais depuis 2007 Joël Coste a ouvert un enseignement nouveau.

Quant à Lyon, il a existé une filiale lyonnaise de la SFHM (de 1933 à 1976) à l'origine des dix *Cahiers Lyonnais d'Histoire de la Médecine* parus de 1956 à 1976, créés par Jean Lacassagne et publiés au rythme de quatre numéros par an. L'Institut lyonnais d'histoire de la médecine de l'Université Claude Bernard Lyon I est rattaché à la Faculté de médecine Lyon Sud (depuis 1979) et a édité pendant 27 ans des ouvrages annuels de la Fondation Marcel Mérieux (une douzaine de conférences par an publiées dans des volumes de 200 à 250 pages).

En Faculté, l'enseignement se fait depuis 1995 sous la forme d'un certificat optionnel d'histoire de la médecine, mais également depuis 1980 sous la forme d'une attestation d'études universitaires (assistance obligatoire aux conférences de l'Institut lyonnais d'histoire de la médecine, validation par soutenance d'un mémoire ou d'une thèse).

Restent Lille et Tours. Au sein de la Faculté de médecine Lille 2, l'enseignement est effectué grâce au certificat optionnel (obligatoire, en réalité) d'histoire de la médecine avec notamment un enseignement de médecine et littérature (en 2007: "Physiognomonie et pathognomonie dans la littérature et les arts"). Des modules supplémentaires existent chaque semaine (paléopathologie avec en moyenne dix étudiants ; anthropologie médicale avec en moyenne trente étudiants). À Tours, les conférences d'histoire de la médecine en PCEM1, PCEM2 et DCEM1 sont notamment sous la responsabilité de Jacqueline Vons avec comme thème cette année : "Le théâtre anatomique". Le Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR) dispense également des cours en PCEM1 ("médecins et médecine en Val-de-Loire") et PCEM2 ; il organise en outre chaque année des tables rondes sur des sujets variés, des journées d'étude, des expositions et des activités culturelles. Il fournit enfin une base de données numérique sur les livres médicaux anciens du XVI^{ème} au XVIII^{ème} s. (Dionic).

Dans le groupe 2, figurent Amiens, Montpellier, Marseille et Rennes. À Amiens donc, il existe un certificat optionnel d'histoire de la médecine en PCEM2 et DCEM1.

L'enseignement de sciences humaines et sociales sur le XIX^{ème} siècle en PCEM1 est dirigé par le docteur Ricard avec au programme de 2007 : origine de la médecine contemporaine (hygiène, vaccination, microbiologie, pasteurisme) ; les épidémies et leurs conséquences sociales, économiques et culturelles ; retour sur les épidémies anciennes (peste et lèpre). Enfin, un séminaire annuel regroupe les enseignants d'histoire et l'école des sages-femmes avec au programme l'histoire de la naissance en Occident (grossesse, embryologie, génétique).

À Montpellier, les sciences humaines et sociales sont sous la responsabilité du professeur Lavabre-Bertrand, avec au programme l'histoire de la médecine générale et thématique (maladies infectieuses et cancer). Le module optionnel d'histoire de la médecine est destiné aux PCEM2 et DCEM1. Enfin, la Société montpelliéraine d'histoire de la médecine organise une séance mensuelle ouverte à tous au sein de la Faculté de médecine et plusieurs cycles de conférences sur des thèmes généraux (historiques et culturels).

À Marseille, l'ensemble de cet enseignement était sous la responsabilité du professeur Baille de 1996 à 2006. L'enseignement hebdomadaire d'histoire de la médecine aux PCEM1 porte sur l'histoire des maladies et des médecins, d'une part, et sur la "pensée médicale" au cours des siècles, d'autre part. S'y ajoutent deux heures de cours en PCEM2 sur l'histoire du pouvoir médical et sur l'histoire du secret médical. Un module optionnel (obligatoire, en réalité) de 45 heures est en outre prévu pour les PCEM2 et les DCEM1 avec cours et enseignements dirigés.

À Rennes, les sciences humaines et sociales pour les PCEM1 sont sous la responsabilité du docteur Caubet, avec 16 heures de cours sur l'histoire de la médecine générale. En complément, des conférences d'histoire de la médecine sont organisées pour les étudiants et les médecins de tout l'Ouest, éditées dans un fascicule publié tous les deux ans.

Dans le groupe 3, Reims, Clermont-Ferrand et Toulouse n'offrent pas ou plus grand-chose. À Reims, il n'existe pas d'enseignement spécifique d'histoire de la médecine, mais un enseignement épistémologique portant sur l'histoire des sciences, notamment médicales. Pour les PCEM1, le module de sciences humaines et sociales (15 heures de cours) est placé sous la responsabilité du professeur Koerner. À Clermont-Ferrand, il n'existe pas d'enseignement officiel d'histoire de la médecine mais, dans les sciences humaines et sociales du PCEM1, cinq cours sur l'histoire des disciplines médicales sont conservées. Et à Toulouse, qui pourtant produit d'excellentes thèses, dont certaines primées par notre SFHM, il n'y a plus d'enseignement d'histoire de la médecine depuis trois ans. Auparavant, un certificat optionnel pouvait être suivi par les étudiants, mais il a malheureusement été supprimé. Actuellement, il existe un essai de réorganisation possible sous la forme d'une unité d'enseignement qui pourrait être intégrée dans un Master 1 (sous la responsabilité du Dr Rongières).

Tel est donc le bilan élémentaire et souvent restrictif de l'enseignement de l'histoire de la médecine dans les facultés françaises. On voit bien que beaucoup d'actions sont nécessaires pour compenser le déséquilibre avec les établissements étrangers. En effet, on ne peut qu'être impressionné par l'importance accordée à l'histoire de la médecine en dehors de l'Hexagone (pratiquement dans toute l'Europe et au-delà) à la fois par l'enseignement oral dispensé dans les facultés et par l'incalculable apport visuel des musées d'histoire de la médecine qui, chez nous, faute de locaux pour d'autres structures et de crédits, sont souvent les "parents pauvres" de nos facultés. En voici quelques exemples : - en Allemagne, chacune des 18 facultés dispose d'une chaire pour cette spécialité, à

laquelle est rattaché un Institut dirigé par un agrégé avec 3 assistants. - Au Portugal, une chaire dans chaque faculté (Lisbonne, Coimbra et Porto) qui possède en plus un musée didactique avec un assistant. - En Angleterre, des rudiments d'histoire de la médecine figurent même au programme de l'enseignement secondaire ! - En Russie, chacune des facultés dispense un enseignement régulier ; 8 d'entre elles possèdent une chaire spécialisée, bien dotée en personnel, et certaines un enseignement d'histoire de l'art dentaire. - En Grèce, l'histoire de la médecine est solidement ancrée dans l'enseignement dont les sources historiques ne sont pas à démontrer. On en veut pour preuve la création en 1960 de la Fondation internationale hippocratique de Cos dont le siège actif est à Athènes. - Aux USA enfin, les Américains, privés d'un passé médical ancien, montrent souvent la voie, friands d'études historiques pour lesquelles ils viennent fréquemment se documenter chez nous. À côté des 50 universités qui logent plusieurs instituts richement dotés, l'histoire de la médecine est régulièrement enseignée, à tel point que ce sont parfois les médecins américains qui nous font part des éléments de recherche que nous ignorons nous-mêmes dans nos facultés. Au total, il n'existe pas moins de 170 chaires ou instituts d'histoire de la médecine répartis dans les différents pays du monde. Devons-nous en être jaloux ou tout simplement admiratifs ?

RÉSUMÉ

Bouchet et Charlier se désolent du faible niveau général de l'histoire de la médecine dans les facultés de médecine en France ; ils classent celles qui ont répondu à leur enquête selon les efforts qu'elles consentent.

RESUMEN

Boucher y Charlier sienten el débil nivel general de la historia de la medicina en las facultades de medicina en Francia ; clasifican las que han contestado a su pregunta de información según los esfuerzos que han consentido.

SUMMARY

Bouchet and Charlier regret the low level of the history of medicine in French faculties of medicine and try to classify them according to their efforts in this field.